



20/03/18

Lancement d'une Enquête Salaires 2018

Face à l'individualisation et l'éparpillement, Construisons un outil collectif !

Le niveau des Augmentations Générales de Salaires 2018 des APR/ETAM (1% chez Renault pour une inflation attendue par la Banque de France à 1,3% cette année) est trop faible pour remettre en cause la logique de fond des directions d'entreprises, que ce soit chez Renault ou dans les entreprises de sous-traitance.

L'individualisation de la rémunération a pour but de mettre les salariés en concurrence au sein d'une même entreprise, tout en tentant d'empêcher des réactions collectives. De même, la mise en sous-traitance entraîne un éparpillement du salariat (plusieurs dizaines d'entreprises prestataires présentes sur le site) qui voudrait nous pousser à la division et à l'isolement.

A l'approche des annonces des plans de promotion chez Renault ou des Négociations Annuelles Obligatoires dans certaines entreprises de sous-traitance, un des moyens simples de contrer ces stratégies est de disposer d'outils nous permettant de mettre la question des salaires à l'ordre du jour de manière collective.

C'est pourquoi nous reprenons l'enquête Salaires que nous effectuons annuellement il y a quelques années. Les directions disposent de l'ensemble des salaires de leurs salariés, les hiérarchies nous indiquent comment nous sommes placés par rapport à nos collègues, souvent

pour nous expliquer que nous ne sommes pas si mal payés que cela... En répondant massivement à cette enquête, nous pourrions avoir les moyens de vérifier

ces informations et de détecter les situations anormales. L'objectif est de ne pas rester isolé, chacun dans son coin, au sujet des salaires. De même, connaître les écarts de salaires entre Renault et sous-traitants (ou entre entreprises sous-traitantes elles-mêmes), c'est une première étape importante pour lutter contre la mise en

concurrence généralisée et le « moins-disant » salarial.

Renault et prestataires, tous concernés !

La question des salaires nous concerne tous. Pour contrer la logique de division patronale, il faut parvenir à nous unir en tant que salariés, quel que soit notre statut ou notre entreprise.

Salariés des entreprises sous-traitantes, n'hésitez donc pas à répondre à cette enquête Salaires !

La CGT-Lardy est un syndicat de site, c'est-à-dire qu'il aide tous les salariés du site de Lardy, qu'ils soient Renault ou prestataires, à s'organiser pour défendre leurs droits. Plusieurs salariés d'entreprises sous-traitantes sont syndiqués à la CGT-Lardy.

Répondre à l'enquête ne vous prendra que 5 minutes. Nous publierons mi-avril les résultats pour que tous puissent les utiliser. Pour que cela soit efficace, il faut plusieurs centaines de réponses. Alors, Renault, intérimaire ou « presta » ; APR, ETAM ou ingénieur ; soyons nombreux à répondre et à préparer ainsi les prochaines mobilisations sur la question des salaires.

ENQUETE SALAIRES 2018

Pour répondre à l'enquête, le plus simple est de répondre sur : https://www.sondageonline.fr/s/salaires_lardy_2018



Pour remplir cette enquête Salaires, vous pouvez utiliser vos feuilles de paye de 2018.

Pour les salariés Renault, elles sont disponibles sur l'intranet : MES APPLIS / MAVIE@RENAULT / REMUNERATION dans « REMUNERATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX » ou appli PAIE

Vous pouvez directement répondre par « papier » en remplissant le verso de ce tract



Nom / Prénom (facultatif)	H/F	Votre Entreprise	Lieu de travail Lardy /Techno/VSF/ Autre	Votre âge	Votre Ancienneté	Prof / Tech ou Position Ingénieur	Coefficient Ou Indice hiérarchique	Base rémunération ou forfait annuel
---------------------------	-----	------------------	--	-----------	------------------	-----------------------------------	------------------------------------	-------------------------------------

Voir exemples ci-dessous :

1 2 3

Au vu des résultats financiers 2017 de votre entreprise, trouvez-vous que les annonces d'augmentations de salaires (par exemple, chez Renault : APR/ETAM : AGS 1% + AI 1,4% et Cadres : AI 2,4%) sont :

Ridicules	Passables	Correctes	Bonnes	Très bonnes
-----------	-----------	-----------	--------	-------------

Pour recevoir les résultats complets du sondage par mail (+infos et tracts CGT-Lardy), indiquez votre email pour être ajouté à notre liste de diffusion :

✂ ----- @ -----

Document à remettre à un militant CGT de votre connaissance

Par courrier : syndicat CGT LARDY - API : CTL L71 0 03 Par Fax : au 90405 (N° Complet : 01 768 90 405)

Par mail : En scannant votre feuille une fois remplie et en l'envoyant à cgt.lardy@renault.com

Pour les salariés Renault, les feuilles de paie sont disponibles sur l'intranet : MES APPLIS / MAVIE@RENAULT / REMUNERATION dans « REMUNERATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX » ou appli PAIE

Exemples :

ETAM-Renault :

GRUPE RENAULT

PERIODE DU 01.02.2018 AU 28.02.2018
DATE DE PAIEMENT : 28.02.2018

PRENOM NOM
ADRESSE

MATRICULE XXXXXXXX
N° SECURITE SOCIALE XXXXXXXX
CLASSIFICATION **TECHNICIEN**
COEFFICIENT **0285** TECH NIVEAU 4 ECHELON 3
TAUX EFFECTIF GARANTI 24 479,00 €
CONVENTION COLLECTIVE Métallurgie Rg Paris

1 Votre classification

2 Votre coefficient

BULLETIN DE PAIE

ADRESSE Renault Lardy
1 Allée Cornuel
91510 LARDY

N° SIRET XXXXXXXX
CODE A.P.E. XXXXXXXX
URSSAF XXXXXXXX
N° URSSAF XXXXXXXX

3 Votre salaire de base

DETAIL DES ELEMENTS DE PAIE	SALARIE			EMPLOYEUR	MONTANT	INFORMATIONS
	NB / Base	Taux	Montant			
APPOINTEMENTS MENSUELS	161,64	17,802	2 877,48			Ancienneté 1 ^{er} contrat 15/01/2009
REMUNERATION BRUTE			2 877,48			Base rémunération 2 400,00 € Fr. différentielle hor 100,00 € Ancienneté 200,00 €

Cadre-Renault :

GRUPE RENAULT

PERIODE DU 01.02.2018 AU 28.02.2018
DATE DE PAIEMENT : 28.02.2018

PRENOM NOM
ADRESSE

MATRICULE XXXXXXXX
N° SECURITE SOCIALE XXXXXXXX
CLASSIF / POSITION **INGENIEUR POSITION II**
INDICE HIERARCHIQUE **120**
CONVENTION COLLECTIVE CCN-ING. CAD. METAUX

1 Votre position ingénieur

2 Votre indice hiérarchique

BULLETIN DE PAIE

ADRESSE Renault Lardy
1 Allée Cornuel
91510 LARDY

N° SIRET XXXXXXXX
CODE A.P.E. XXXXXXXX
URSSAF XXXXXXXX
N° URSSAF XXXXXXXX

3 Votre forfait annuel

DETAIL DES ELEMENTS DE PAIE	SALARIE			EMPLOYEUR	MONTANT	INFORMATIONS
	NB / Base	Taux	Montant			
APPOINTEMENTS MENSUELS		100,000	4 097,00			Ancienneté 1 ^{er} contrat 15/01/2009
REMUNERATION BRUTE			4 097,00			Forfait annuel 49 164,00 € Tx de rémunération 100,00 % Forfait jours 218 J Brut de référence 4 097,00 €

ETAM-Prestataire :

ENTREPRISE

ADRESSE
SIRET : XXXXXXXXXXXXX
Convention Collective : Bureaux d'études techniques SYNTEC
URSSAF : XXXXXXXXXXXX

N° S.S. : XXXXXXXXXXXXXXXX
Matricule : XXXXXXXX
Ancienneté : 15/01/2009
Statut : ETAM
Niveau : 2.3
Coefficient **355**
Emploi : TECHNICIEN

1 Votre classification

2 Votre coefficient

BULLETIN DE PAIE

Du 01-02-2018 au 28-02-2018

NOM PRENOM

Adresse

3 Votre salaire de base

Rubriques	Unité / Base	Taux	SALARIE		EMPLOYEUR
			A retenir	A payer	
Salaires forfaitaire brut				2370,00	

Cadre-Prestataire :

ENTREPRISE

ADRESSE
SIRET : XXXXXXXXXXXXX
Convention Collective : Bureaux d'études techniques SYNTEC
URSSAF : XXXXXXXXXXXX

N° S.S. : XXXXXXXXXXXXXXXX
Matricule : XXXXXXXX
Ancienneté : 15/01/2016
Statut : CADRE
Position **2.2**
Coefficient **130**
Emploi : INGENIEUR

1 Votre position

2 Votre coefficient ou indice hiérarchique

BULLETIN DE PAIE

Du 01-02-2018 au 28-02-2018

NOM PRENOM

Adresse

3 Votre salaire de base (ici mensuel)

Rubriques	Unité / Base	Taux	SALARIE		EMPLOYEUR
			A retenir	A payer	
Salaires forfaitaire brut				2950,00	

UGICT Ingénierie Lardy

Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens